

Procès-verbal des votes  
Du Conseil Communal de Sanem  
De la séance publique  
Du lundi, 30 mars 2009

date de l'annonce publique:	24 mars 2009
date de la convocation des conseillers:	24 mars 2009
début:	15h00
fin:	18h15

Présents:

M. Engel Georges, président,  
Mme Asselborn-Bintz Simone, Mme Cecchetti Myriam, M. Diels Johny, M. Goelhausen Marco, M. Hertel René, M. Lorang Mike, Mme Morgenthaler Nathalie, M. Piscitelli José, Mme Reuter-Angelsberg Dagmar, Mme Reuter-Bauler Carine, M. Rings Robert, M. Schroeder Nico, Mme Speck-Braun Patricia, M. Sunnen Fred.  
M. Theisen Luc, secrétaire communal.

Absent(s) excusé(s): /

Premier votant: M. Goelhausen Marco

## Ordre du jour

*Le collège échevinal demande au conseil communal de bien vouloir approuver l'ajout à l'ordre du jour des points suivants :*

- 32.A. Confirmation d'un règlement temporaire de la circulation concernant les travaux de renouvellement des gaines Cegedel dans la rue de l'Usine à Belvaux par l'entreprise Toni Rante pris d'urgence par le collège échevinal dans sa séance du 12 mars 2009.
- 32.B. Confirmation d'un règlement temporaire de la circulation concernant les travaux d'une traversée de route pour le raccordement des gaines électriques de Cegedel par l'entreprise Constantini de Schifflange pris d'urgence par le collège échevinal dans sa séance du 19 mars 2009.
- 32.C. Confirmation d'un règlement temporaire de la circulation concernant les travaux de réparation de la conduite d'eau à la hauteur de la maison n°72, rue de la Gare à Belvaux pris d'urgence par le collège échevinal dans sa séance du 26 mars 2009.
- 32.D. Confirmation d'un règlement temporaire de la circulation concernant les travaux de raccordement à la conduite d'eau et de gaz dans la ZA Um Woeller (lot 10) à Soleuvre pris d'urgence par le collège échevinal dans sa séance de ce 30 mars 2009.
- 33. Modification de la composition des commissions consultatives.  
(Modifications supplémentaires)
- 35.A Questions et divers.
- 35.B Proposition de Résolution introduite par le parti CSV.

**Vote unanime**

1. Correspondance et Informations.

---

PROJETS

2. Acquisition d'un tracteur pour les besoins du CIPA à Soleuvre (projet définitif détaillé). Devis estimatif: 12.000,-€ (article budgétaire: 4/0643/2231/003)

Vote unanime

3. Eclairage des alentours de l'école Scheierhaff à Soleuvre (projet définitif détaillé). Devis supplémentaire et crédit: 14.000,-€ (article budgétaire: 4/0420/2133/001)

Vote unanime

4. Acquisition et fourniture de trente nouveaux panneaux d'exposition (projet définitif détaillé). Devis estimatif: 15.000,-€ (article budgétaire: 4/0812/2211/002)

Vote unanime

5. Remise en état de la façade arrière du presbytère à Soleuvre (projet définitif détaillé). Devis estimatif: 14.000,-€ (article budgétaire: 4/0850/2123/011)

Vote unanime

6. Acquisition de deux voitures fourgonnées pour les besoins du repas sur roues (projet définitif détaillé). Devis estimatif: 26.000,-€ (article budgétaire: 4/0643/2231/002)

Vote unanime

7. Acquisition d'une camionnette, cabine simple, avec benne basculante, pour les besoins du service infrastructures et environnement, équipes de proximité (projet définitif détaillé). Devis estimatif: 33.000,-€ (article budgétaire: 4/0720/2231/001)

Vote unanime

8. Acquisition d'une camionnette, cabine simple, avec benne basculante, pour les besoins du service infrastructures et environnement, équipes de proximité (projet définitif détaillé). Devis estimatif: 33.000,-€ (article budgétaire: 4/1212/2231/001)

Vote unanime

9. Travaux de réfection et de mise en conformité des locaux de l'école du centre à Soleuvre (projet définitif détaillé). Devis estimatif: 67.500,-€ (article budgétaire: 4/0420/2123/037)

Vote unanime

10. Création de nouvelles salles de classes à l'école 2000 à Soleuvre (projet définitif détaillé). Devis supplémentaire et crédit: 72.500,-€ (article budgétaire: 4/0420/2123/013)

Vote unanime

11. Remise en état de la toiture de l'église à Sanem (projet définitif détaillé). Devis estimatif: 93.000,-€ (article budgétaire: 4/0850/2123/010)

Vote unanime

12. Renouvellement de la chaussée et des trottoirs dans la rue Robert Schuman à Soleuvre (projet définitif détaillé). Devis estimatif: 120.000,-€ et crédit 20.000,-€ (article budgétaire: 4/1212/2133/109)

Vote unanime

13. Réaménagement du terrain de football à Belvaux (projet définitif détaillé). Devis supplémentaire 120.000,-€ et crédit: 100.000,-€ (article budgétaire: 4/0832/2123/001)

Vote unanime

14. Réaménagement de la rue de l'Eglise à Soleuvre (projet définitif détaillé). Devis estimatif:  
815.000,-€ (articles budgétaires: 4/0733/2143/047 165.000,-€  
4/0740/2143/096 80.000,-€  
4/1212/2133/103 570.000,-€)

Vote unanime

15. Extension du réseau gaz dans la rue Winston Churchill à Soleuvre (projet définitif détaillé). Devis estimatif: 270.000,-€ (article budgétaire: 4/1212/2133/097)

Vote unanime

16. Renouvellement de la conduite d'eau dans la Cité Fenkelbiere (projet définitif détaillé). Devis estimatif: 1.255.000,-€ (article budgétaire: 4/0740/2143/055)

Vote unanime

17. Renouvellement de la voirie dans la Cité Fenkelbiere (projet définitif détaillé). Devis estimatif: 1.890.000,-€ (article budgétaire: 4/1212/2133/110)

Vote unanime

---

#### AMENAGEMENT COMMUNAL

18. Approbation (premier vote) d'un projet d'aménagement particulier concernant la construction de 3 maisons en bande, dont deux de type unifamilial et une de type bifamilial au lieu-dit 'Quartier de l'Eglise' à Belvaux.

Vote unanime

---

#### TRANSACTIONS IMMOBILIERES

19. Approbation d'un acte notarié d'échange avec le sieur Holcher René concernant l'échange sans soulte de deux parcelles de terrain sises à Belvaux de 4 centiares (numéro cadastral 283/7774, lieu-dit « rue des Alliés », place, section C de Belvaux) respectivement 3 centiares (numéro cadastral 285/7777, lieu-dit « rue Grande Duchesse Charlotte », place voirie, section C de Belvaux).

Vote unanime

20. Approbation d'un acte notarié d'échange avec le sieur Defay Jean-Paul concernant l'échange sans soulte de deux parcelles de terrain sises à Soleuvre de 9 centiares (numéro cadastral 621/8178, lieu-dit « rue Prince Jean », place, section B de Soleuvre)

respectivement 8 centiares (numéro cadastral 621/8176, lieu-dit « rue Prince Jean », place voirie, section B de Soleuvre).

**Vote unanime**

21. Approbation d'un acte notarié de cession à titre gratuit avec la dame Brandenburger Alice concernant la cession d'une parcelle de terrain (numéro cadastral 621/8175, lieu-dit « rue Prince Jean », place voirie, section B de Soleuvre) sise à Soleuvre d'une contenance de 38 centiares.

**Vote unanime**

22. Approbation d'un acte notarié de vente et d'un acte notarié d'échange avec les consorts Johans concernant la vente au prédits consorts d'une parcelle de terrain (numéro cadastral 1129/4943, lieu-dit « rue de Niederkorn », section A de Sanem) sise à Sanem d'une contenance de 2,18 ares au prix de 65.400,- euros ainsi que l'échange sans soulte de deux parcelles de terrains de 17 centiares respectivement d'1 centiare.

**Vote unanime**

23. Approbation d'un acte notarié relatif à la cession gratuite à la commune par la société FMC PROMOTIONS S.à r.l. d'une emprise sise à Belvaux, au lieu-dit « rue de l'Usine » (partie du numéro cadastral 1574/6671, Section C de Belvaux) avec une contenance d'1 centiare.

**Vote unanime**

---

FINANCES

24. Approbation de divers décomptes.

Objet	Article	Devis	Dépenses
4/0420/2123/026	Remise en état logement concierge au Scheuerhof	231.821,40	229.943,02
4/0420/2123/027	Aire de jeux cour école Soleuvre	63.100,00	31.875,10
4/0420/2123/032	Dallage cour Ecole 200	37.000,00	32.103,00
4/0420/2123/033	Modif. 4 salles de classe Ehlerange	40.500,00	16.319,86
4/0613/2123/005	Machine à tirer sous vide	3.229,20	3.376,40
4/0613/2123/007	Aménagement salle instruction cc Belvaux pour maison relais	38.000,00	35.021,33
4/0613/2123/008	Déplacement plonge cuisine école 2000	9.890,00	7.906,25
4/0613/2123/009	Remplacement chauffage maison Feyder Sanem	17.000,00	10.568,20
4/0632/2123/001	Centre de rencontre pour jeunes	222.356,83	175.408,34
4/0632/2123/003	Travaux de rénovation du sous-sol ancienne école Ehlerange	16.000,00	15.683,53
4/0732/2123/001	Transformation morgue Soleuvre	427.000,00	413.006,42
4/0733/2143/034	Canalisation d'égoûts voie accès Centre Culturel Ehlerange	121 732,25	114.314,85
4/0740/2143/048	Pompes station hydrophore rue de Hussigny à Belvaux	25.000,00	16.855,09
4/0740/2143/051	Renouvellement partiel conduite d'eau rue de Niedercorn Sanem	19.400,00	14.300,48
4/0812/2123/013	Subside Œuvre Paroissiales Belvaux et JOC-Home	0,00	64.334,08

4/0812/2241/001	Acquisition uniformes des Sociétés de Musique	0,00	101.199,52
4/0832/2133/016	Terrain de foot synthétique éc.2000	51.750,00	61.819,80
4/0850/2123/002	Remise en état église Soleuvre	139.000,00	124.776,40
4/0850/2123/006	Renouv.chauffage et révision orgue église Belval-Metzerlach	110.000,00	94.542,89
4/0910/2143/003	Mise en conformité chaufferies bâtiments communaux	95.851,00	94.302,38
4/1212/2133/083	Préfinancement Sudgaz Cité Tornaco Trottoirs – Chaussées	668.875,00	599.608,25
4/1212/2133/084	Réaménagement rue du Stade Belvaux	440.000,00	364.077,83
4/1212/2133/085	Renouvellement trottoirs CR110	529.000,00	437.382,12
4/1212/2133/090	Construction ilots dans la rue de Differdange	29.000,00	21.398,34
4/1212/2133/093	Eclairage passage piétons dans la rue de Differdange	12.650,00	10.413,58
4/1212/2133/094	Lampadaires chemin piétonnier longeant la « Kuesbaach »	32.200,00	31.178,92

#### Vote unanime

25. Modification budgétaire (transfert de crédit) de 27.000,-€ concernant l'acquisition de véhicules automoteurs du service conduite d'eau. (Articles budgétaires: 4/0720/2231/001 -27.000,-€ / 4/0740/2231/001 +27.000,-€)

#### Vote unanime

26. Augmentation du subside attribué au club 'Agility Team Suessem', relatif au financement de l'aménagement d'un système de drainage sur le terrain d'entraînement à Sanem. (4/0832/2133/017)

Le Conseil Communal,

*Vu que l'association 'Agility Team Suessem' exerce son activité sur deux parcelles de terrain sise à Soleuvre, section B de Soleuvre, au lieu-dit « Auf dem Grossendriesch », numéros cadastraux 1766, avec une contenance de 13,10 ares et 1764/6417, avec une contenance de 63,90 ares, classée suivant le plan d'aménagement général en tant que « zone pour dressage de chien » ;*

*Vu que la commune a loué le terrain en question auprès des sieurs Joseph et René Baustert de Bertrange pour le mettre à disposition du club « Agility Team Suessem », suivant la convention relative à la mise à disposition du terrain pré mentionné conclue le 07 mai 2002 ;*

*Vu que l'installation d'un système de drainage sur le prédit terrain aux dimensions de 40x80m s'avérait utile afin de permettre au club d'exercer ses activités également pendant les périodes de temps mauvais;*

*Vu qu'il s'agit d'une installation amovible qui facilite le réaménagement du terrain dans son état initial à la fin du bail de location du terrain ;*

*Vu l'avis favorable des propriétaires du terrain, MM. Joseph et René Baustert en date du 20 juillet 2007 ;*

*Vu que le coût total du projet a été initialement estimé à ± 17.000,- euros (frais de matériel et de location de machines) et qu'il a été prévu de réaliser les travaux sous la régie propre des membres du club - raison pour laquelle le conseil communal avait décidé en date du 27 juillet 2007 d'attribuer un subside maximal de 17.000€ ;*

*Vu que le projet a dû subir certains imprévus lors de sa phase de réalisation et que l'association a quand même dû charger un entrepreneur de l'exécution des travaux de terrassement de manière à ce que le coût global du projet a dépassé le devis initial de 6.053,90€ et a créé une situation débitrice dans la caisse de l'association ;*

*Vu l'avis favorable de la commission des finances;*

*Vu que le collège échevinal propose de participer à raison de 2/3 au frais supplémentaires du projet;*

décide d'augmenter à 21.035,93€ le subside maximal à attribuer à l'association 'Agility Team Suessem', relatif à l'aménagement d'un système de drainage sur le terrain d'entraînement à Soleuvre:

1. La liquidation du subside alloué se fera sur présentation de factures dûment vérifiées. Une preuve de paiement est également à remettre pour les besoins administratifs de la commune.
2. L'association 'Agility Team Suessem' s'engage à entretenir les installations en parfait état.
3. L'association 'Agility Team Suessem' s'engage à restituer le subside alloué dans le cas où le bail sera résilié ou lorsque le club cessera ses activités moins de dix ans après la liquidation totale de la participation communale. L'intégralité de la somme payée par l'administration communale devra être remboursée lorsque la résiliation intervient moins d'une année après la date de liquidation totale de la participation communale. Pour toute année complète passée à partir de cette date, la part à rembourser est diminuée de dix pour cent (10%) de la somme payée.

Vote unanime

---

## CONVENTIONS

27. Approbation de la convention « Maisons Relais pour Enfants » conclue entre le Ministère de la Famille et de l'Intégration et la Commune de Sanem pour l'année 2009.

Vote unanime

28. Approbation de la convention « Centre régional d'animation et de guidance pour personnes âgées (Club Senior) » conclue entre le Ministère de la Famille et de l'Intégration, les Commune de Bascharage, Clémency, Differdange, Sanem et Pétange et l'association « Aide pour personnes âgées Prënzeberg » pour l'année 2009.

Vote unanime

29. Approbation d'une convention relative à la mise à disposition d'un local au sous-sol de l'ancienne école à Ehlerange conclue entre l'asbl « Jugendorganisatioun Eilereng » et la Commune de Sanem.

Vote unanime

---

## PERSONNEL – CIPA

30. Création de 2,75 ETP d'aide-soignants au CIPA de Soleuvre à durée indéterminée sous le statut de salarié bénéficiant du CCT SAS, carrière PS5.

Vote unanime

---

## DIVERS

31. Modification du règlement de circulation de la Commune de Sanem.

Le Conseil Communal,

*Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes les mesures nécessaires afin de garantir le libre écoulement de la circulation routière;*

Vu la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques;

Vu l'arrêté grand-ducal modifié du 23 novembre 1955 portant règlement de la circulation sur toutes les voies publiques et modifiant le règlement grand-ducal du 26 août 1993 relatif aux avertissements taxés, aux consignations pour contrevenants non-résidents ainsi qu'aux mesures d'exécution de la législation en matière de mise en fourrière des véhicules et en matière de permis à point;

Vu que les infractions aux dispositions du présent règlement seront punies conformément à l'article 7 modifié de la loi du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques, tel que cet article a été amendé par la loi du 13 juin 1994 relative au régime des peines;

Vu la loi communale du 13 décembre 1988;

Vu la loi du 31 mai 1999 portant création d'un corps de Police grand-ducale et d'une Inspection générale de la Police ;

Vu le règlement de circulation communal du 23 juillet 2004 ;

Le conseil communal décide de modifier le règlement précité du 23 juillet 2004 comme suit et prie l'autorité supérieure de bien vouloir donner son approbation :

1. Les dispositions concernant la Place de l'Indépendance (CV) à Soleuvre sont modifiées comme suit :  
La disposition suivante est ajoutée :

ARTICLE :	LIBELLE :	SITUATION :
4/2/4	Stationnement interdit, livraisons	A l'extrémité du parking sur 12 m Du lundi au vendredi De 6h00 – 12h00

2. Les dispositions concernant le Tippewee (CV) à Ehlerange sont modifiées comme suit :  
La disposition suivante est ajoutée :

ARTICLE :	LIBELLE :	SITUATION :
2/7	Chemin obligatoire pour cyclistes et piétons	Tout le long du Tippewee, côté impair

**Vote unanime**

32. Approbation de règlements d'urgence pris par le collège échevinal.
- 32.A. Confirmation d'un règlement temporaire de la circulation concernant les travaux de renouvellement des gaines Cegedel dans la rue de l'Usine à Belvaux par l'entreprise Toni Rante pris d'urgence par le collège échevinal dans sa séance du 12 mars 2009.
- 32.B. Confirmation d'un règlement temporaire de la circulation concernant les travaux d'une traversée de route pour le raccordement des gaines électriques de Cegedel par l'entreprise Constantini de Schifflange pris d'urgence par le collège échevinal dans sa séance du 19 mars 2009.
- 32.C. Confirmation d'un règlement temporaire de la circulation concernant les travaux de réparation de la conduite d'eau à la hauteur de la maison n°72, rue de la Gare à Belvaux pris d'urgence par le collège échevinal dans sa séance du 26 mars 2009.
- 32.D. Confirmation d'un règlement temporaire de la circulation concernant les travaux de raccordement à la conduite d'eau et de gaz dans la ZA Um Woeller (lot 10) à Soleuvre pris d'urgence par le collège échevinal dans sa séance de ce 30 mars 2009.

**Vote unanime**

33. Modification de la composition des commissions consultatives.

Commission des Etrangers :

- Démission de Mme Agnès MONTE (représentante de la communauté italienne) comme membre effectif

#### Commission du Sport :

- Démission de M. Jean François VEDIE comme membre effectif CSV
- Nomination de M. Johnny REUTER (demeurant à Sanem, rue de Niederkorn 8) comme membre effectif CSV

#### Commission du 3<sup>ème</sup> Age :

- Démission de Mme Adèle DONVEN-ROSSETTI comme membre suppléant ADR
- Nomination de Mme Edith LOSCH (demeurant à Soleuvre, rue du Knapp 41-43) comme membre suppléant ADR

#### Commission de l'Environnement :

- Démission de M. Valentin WAGNER comme membre suppléant ADR
- Nomination de M. Guy SCHMITT (demeurant à Soleuvre, rue des Cerisiers 9) comme membre suppléant ADR

#### Commission de Surveillance de la Restauration scolaire :

- Démission de Mme Paola KRZYZANIAK-TOMASSINI comme représentant du personnel encadrant
- Nomination de Mme Nadia VISPI comme représentant du personnel encadrant
- Nomination de Mme Cheryl LINDEN comme représentant suppléant du personnel encadrant

#### Vote unanime

#### 34. Statuts:

- E.D.C. Alibi Darts
- Fräizäit 99
- Intellego a.s.b.l.

#### Prise de connaissance

#### 35. Quêtes à domicile:

- DT Zolwerknapp (dans la localité de Soleuvre du 1<sup>er</sup> juin au 15 juillet 2009)

#### Vote unanime

#### 35.A Questions et divers.

#### 35.B Proposition de Résolution introduite par le parti CSV.

#### « Proposition de Résolution

Considérant la création d'un « Comité de surveillance du Centre Intégré pour Personnes Âgées à Soleuvre » par le conseil communal en séance publique du 22 mars 2004,

Considérant que ce comité avait été constitué unanimement par les conseillers en réunion,

Considérant que tous les groupes politiques avaient salué la création de cet organe incluant, dans ses rangs un représentant de l'opposition,

Considérant que ce comité avait fourni un travail constructif jusqu'aux élections communales d'octobre 2005,

Considérant que ce comité n'a plus été convoqué depuis ~~octobre~~ mai 2005,

Considérant que ce comité n'a depuis cette date été dissout par le conseil communal qui l'a instauré,

Considérant que depuis octobre 2005, divers dysfonctionnements entravent le bon fonctionnement du

CIPA,

Considérant que le bon fonctionnement n'avait pu être rétabli tant soit peu qu'après intervention au conseil communal, partiellement en séances non-publiques, de conseillers communaux de tous les groupes politiques,

Considérant que depuis quelques mois, des membres du personnel ainsi que des pensionnaires se plaignent de ce que, d'après leurs dires, le climat social soit tombé à un niveau ne donnant plus satisfaction, ni à une grande partie du personnel, ni à de nombreux pensionnaires,

Considérant que dans la situation actuelle, le Comité serait idéalement placé pour accompagner de façon consultative le conseil échevinal dans ses démarches et les décisions futures à prendre,

Considérant que la réinstallation du Comité garantirait aux élus une plus grande transparence de la gestion du CIPA,

Considérant que le début des travaux de construction du nouveau CIPA est imminent et que ces travaux susciteront sans aucun doute tout au long de leur exécution de nombreuses questions,

le conseil communal, réuni en séance publique le 30 mars 2009,

décide, dans le but de lui garantir une approche plus diplomatique de sa mission, de changer le nom de « Comité de surveillance du Centre Intégré pour Personnes Âgées à Soleuvre » en « Comité d'accompagnement du Centre Intégré pour Personnes Âgées de la commune de Sanem », sans que ses droits et devoirs en soient modifiés,

invite le conseil échevinal à réactiver au plus vite ce comité, jamais dissout à ce jour. »

Vote(s) positif(s): 5	Vote(s) négatif(s): 10
Diels Johny, Lorang Mike, Morgenthaler Nathalie, Reuter-Bauler Carine, Sunnen Fred	Asselborn-Bintz Simone, Cecchetti Myriam, Engel Georges, Goelhausen Marco, Hertel René, Piscitelli José, Reuter-Angelsberg Dagmar, Rings Robert, Schroeder Nico, Speck-Braun Patricia

La résolution proposée n'a pas été retenue.

SEANCE A HUIS CLOS

---

PERSONNEL – SERVICE TECHNIQUE

36. Nomination définitive du sieur PEFFER Marc au poste d'ingénieur-technicien au service technique à partir du 1<sup>er</sup> juin 2009.

Est nommé : Marc Peffer

37. Promotion du sieur HEISCHBOURG Fernand au poste d'ingénieur-technicien inspecteur principal premier en rang, grade 13, à partir du 1<sup>er</sup> mai 2009.

Promotion accordée.

---

PERSONNEL – CIPA

38. Démission de la dame TRIA Claudia du poste d'éducatrice diplômée à mi-temps et à durée indéterminée sous le statut de salarié (anciennement employé privé) bénéficiant du CCT-SAS, carrière PE5, au CIPA de Soleuvre.

Démission accordée.

39. Promotion de la dame KRISCHLER Joana, infirmière au CIPA de Soleuvre, au poste d'infirmière principale, grade 7, avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2009.

Promotion accordée.

40. Nomination d'un infirmier m/f à 75 % et à durée indéterminée, sous le statut du salarié (anciennement employé privé) bénéficiant du CCT-SAS, carrière PS4, au CIPA de Soleuvre.

Est nommé : Mme Loriaux Annick

---

PERSONNEL – MAISON RELAIS

41. Nomination d'un éducateur diplômé m/f à plein temps et à durée déterminée pour assurer le remplacement d'une dispense de grossesse, d'un congé de maternité afférent et éventuellement d'un congé parental, sous le statut de salarié (anciennement employé privé) tombant sous le champ d'application CCT SAS, carrière de l'éducateur PE5, pour les besoins de la Maison Relais Sanem.

Est nommé : Mme Da Luz Maité

---

PERSONNEL – ENSEIGNEMENT

42. Démission du sieur ERPELDING Frédéric du poste d'accompagnateur scolaire sous le statut du salarié avec une tâche hebdomadaire de 10/24e pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2008 au 30 juin 2009.

Démission accordée.

Asselborn-Bintz Simone	Cecchetti Myriam	Diels Johnny
Engel Georges	Goelhausen Marco	Hertel René
Morgenthaler Nathalie	Lorang Mike	Piscitelli Jos
Reuter-Angelsberg Dagmar	Reuter-Bauler Carine	Rings Robert
Schroeder Nico	Speck-Braun Patricia	Sunnen Fred